

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE
- - -
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
29 Janvier 2016**

OBJET : Partenariat Culturel - Aide au développement culturel des communes - Dispositif Saison 13

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver :

- le bilan du dispositif « Saison 13 » au titre de la saison 2014/2015,
- la liste des spectacles à inscrire au catalogue « Saison 13 », pour la saison 2016/2017, mentionnée dans les tableaux annexés au rapport.

Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits mis à disposition au titre de l'exercice 2016 dans la limite des crédits inscrits, sur le chapitre 011.

à l'Unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Annie Citton
Directeur
du Service des Séances de l'Assemblée